



Critères pour la répartition par groupe de fonctions

GROUPES DE FONCTIONS	Cadres d'emplois		Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Critère 7	Ref métiers 2018	Ref métiers 2024 propositions	Fourchette basse	Fourchette haute
			TECHNICITE EXPERTISE	AUTONOMIE	COMPLEXITE RESOLUTION PROBLEMES	ENCADREMENT - RESPONSABILITES	IMPACTS EXTERNES	DIMENSION RELATIONNELLE	SUJETIONS PARTICULIERES - CONTRAINTES				
1	Adjoint administratifs Adjoint du patrimoine Adjoint techniques Adjoint d'animation Agent de maîtrise Agent sociaux Agent de maîtrise	Agent de proximité ayant les missions traditionnelles de catégorie C	Adaptation au poste	Réalisation de tâches simples sur la base de protocole ou de procédures prédéfinis. Contrôle hiérarchique fréquent voire quotidien.	Tâches simples et répétitives.	Pas de responsabilité d'encadrement particulières	L'exercice de la fonction a des conséquences limitées au poste de travail avec des erreurs directement détectables et faciles à corriger. Les dysfonctionnements rapides et faciles à détecter ont un impact qualitatif ou financier limité y compris sur le fonctionnement de l'unité.	La fonction ne requiert pas d'exigence relationnelle autre que celles de la convivialité professionnelle et de la courtoisie indispensable à la vie en collectivité	La fonction s'exerce en intérieur avec interventions journalières extérieures occasionnelles, travail sédentaire, horaires réguliers avec quelques adaptation, port de charge occasionnel, risque pénal mineur	Assistant administratif Agent d'entretien Agent de maintenance Agent de restauration Agent technique Agent de propreté Agent logistique ou voirie Agent d'équipe technique	Agent administratif Agent d'entretien Agent de maintenance Agent de restauration Agent technique Agent de propreté Agent logistique ou voirie Agent d'équipe technique	70	200
2	Adjoint administratifs Adjoint techniques Agent de maîtrise Adjoint du patrimoine Adjoint d'animation Agent de maîtrise Agent sociaux ATSEM ETAPS	Agent ayant des missions supplémentaires ou une technicité attendue, spécifiée au profil de poste	Mise en œuvre de savoirs faire, d'outils et machines ou de procédures. Pratique de plusieurs domaines d'activités.	Réalisation d'études, de tâches simples sur la base de protocole ou de procédures prédéfinis, de travaux ou prestations de service, avec choix d'organisation du travail. Contrôle hiérarchique à l'avancement ou aux résultats. Contrôle hiérarchique fréquent voire quotidien	Conduite d'opérations ou de prestations qualifiées, successives et diverses avec application de solutions prédéfinies.	La fonction comporte l'assistance à des employés moins expérimentés sans supervision directe.	Les dysfonctionnements rapides et faciles à détecter ont un impact qualitatif ou financier limité y compris sur le fonctionnement de l'unité	L'emploi exige la recherche d'informations auprès des interlocuteurs. Il impose de se faire comprendre à la fois en interne et vis-à-vis des usagers.	La fonction s'exerce en intérieur et extérieur par tous temps et toutes saisons, disponibilité : quelques réunions ou actions en soirée ou hors horaires définis par le cycle de travail, changement d'horaire ou de planning, travail sur écran à plus de moitié du temps de travail, habilitations obligatoires pour assurer les missions du poste (électrique, SSIAP, PSC1, SST, conduite d'engins, permis poids lourds), manutention occasionnelle de charges lourdes, port d'EPI légers pour moitié du temps de travail, risque pénal présent.	Gestionnaire Ressources Humaines ou compta Coutelier démonstrateur guide musée Agent technique qualifié Encadrant (PE et enfance) Assistant administratif de direction ou de structure Animateurs (Accueil de Loisirs sans Hébergement (Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH), périscolaire, TAP) Agent de développement Technicien de spectacle ATSEM Educateur sportif	Coutelier démonstrateur guide musée Agent d'accueil Médiateur social Agent technique qualifié Encadrant périscolaire Agent polyvalent des écoles Agent administratif qualifié Animateurs (trices) Educateur sportif	100	300

3	<p>Adjoints administratifs Adjoints du patrimoine Adjoints techniques Agents de maîtrise Rédacteurs Assistant du patrimoine et des bibliothèques Animateurs Assistants socioéducatif Techniciens</p>	<p>Missions particulières à vocation transversale / Responsable d'équipe</p>	<p>Mise en œuvre de savoirs faire, d'outils et machines ou de procédures. Pratique de plusieurs domaines d'activités.</p>	<p>Analyse de situations avec proposition de moyens pour atteindre des objectifs. Suivi de leur mise en œuvre. Contrôle hiérarchique sur la réalisation des objectifs.</p>	<p>Réalisation d'opérations diversifiées et complexes avec recherche et adaptation. Nécessité occasionnelle d'analyse et d'interprétation</p>	<p>La fonction comporte l'assistance à des agents moins expérimentés, instruction et organisation du travail d'autres agents sans supervision directe, sans position hiérarchique.</p>	<p>La fonction affecte directement l'unité ou la qualité du service avec des répercussions sur des niveaux supérieurs. Les défaillances ne sont pas faciles à détecter et les dommages sont difficiles à réparer.</p>	<p>L'emploi nécessite de préparer les échanges et de planifier leur déroulement. La présentation et le compte rendu doivent être effectués de manière structurée mais synthétique. Il peut s'agir d'organiser et d'animer de la concertation sous diverses formes.</p>	<p>La fonction s'exerce en intérieur et extérieur par tous temps et toutes saisons, disponibilité : quelques réunions ou actions en soirée ou hors horaires définis par le cycle de travail, changement d'horaire ou de planning, travail sur écran à plus de moitié du temps de travail, habilitations obligatoires pour assurer les missions du poste (électrique, SSIAP, PSC1, SST, conduite d'engins, permis poids lourds), manutention occasionnelle de charges lourdes, port d'EPI légers pour moitié du temps de travail, risque pénal présent.</p>	<p>Chef d'équipe technique ou d'atelier Technicien serveurs et réseaux Professeur de musique ou de danse Chef de bassin piscine Adjoint de structure Chargé de missions de prévention Chef de cuisine centrale</p>	<p>Technicien spectacle/régisseur Agent d'accueil qualifié Maître nageur ATSEM Gestionnaire Ressources Humaines ou compta ou Marchés publics ou SI Responsable COM Responsable d'équipe technique ou d'atelier Technicien bâtiment, travaux publics ou environnement Réfèrent cantine Coordination événements transversaux et d'envergure</p>	100	400
4	<p>Adjoints administratifs Adjoints techniques Adjoints du patrimoine Agents de maîtrise Rédacteurs Assistants du patrimoine et des bibliothèques Animateurs Techniciens Attachés de conservation du patrimoine Attachés territoriaux</p>	<p>Responsable d'unité, ou adjoint au Responsable de service /Responsable d'un dispositif de moyenne envergure/Chargé d'une fonction nécessitant un niveau d'expertise affirmée/</p>	<p>Nécessité d'une compétence spécialisée. Exigence de connaissances approfondies dans un domaine, une technique ou une spécialité. Formation/diplômes (selon niveau) dans le domaine d'activité d'intervention de l'agent.</p>	<p>Décision de répartition des moyens et organisation des opérations pour atteindre des objectifs généralistes. Responsabilité sur les résultats malgré la délégation de mise en œuvre.</p>	<p>Coordination et (ou) réalisation de travaux complexes avec synthèse de plusieurs analyses ou de plusieurs techniques. Obligation de recherche de solutions novatrices.</p>	<p>Le poste nécessite de donner des instructions de travail régulières en position hiérarchique avec une fonction permanente d'organisation et de contrôle. La fonction comporte obligatoirement l'évaluation des agents encadrés</p>	<p>la fonction affecte directement l'unité ou la qualité du service avec des répercussions sur des niveaux supérieurs. Les défaillances ne sont pas faciles à détecter et les dommages sont difficiles à réparer.</p>	<p>L'emploi nécessite de préparer les échanges et de planifier leur déroulement. La présentation et le compte rendu doivent être effectués de manière structurée mais synthétique. Il peut s'agir d'organiser et d'animer de la concertation sous diverses formes</p>	<p>- La fonction s'exerce en extérieur par tous temps, toutes saisons - Disponibilité marquée : réunions ou actions en soirée ou hors horaire légal, changement d'horaire ou de planning - Travail sur écran à plus de moitié du temps de travail - Risque pénal affirmé - Métier en tension (référence CNFPT : métiers de la santé, du social et métiers en lien avec les systèmes d'information, avec l'entretien des bâtiments (agent d'entretien polyvalent et ouvrier polyvalent de maintenance). - Fonction composées de gestes répétitifs à 50% du temps de travail - Port d'EPI lourds pour</p>	<p>Adjoint de la communication et rédacteur journaliste Technicien bâtiment, travaux publics ou environnement Adjoint de structure ou de service Responsable gestion paie Assistant de direction générale Coordonnateur dispositifs contractuels Chargés de missions spécifiques Programmeur Responsable technicien de spectacles</p>	<p>Résponsable d'équipe technique ou d'atelier Responsable de service Technicien serveurs et réseaux Responsable de cuisine centrale Chargé de communication Responsable de service Technicien bâtiment, travaux publics ou environnement Responsable adjoint de structure ou de service Secrétariat général et assemblées Programmeur Responsable technicien de spectacles/Régisseur général</p>	150	700

5	<p>Adjoints administratifs Adjoints du patrimoine Adjoints techniques Agents de maîtrise Rédacteurs Assistants du patrimoine et des bibliothèques Animateurs Techniciens Ingénieurs Attaché de conservation du patrimoine Attachés</p>	<p>Direction de service et/ou d'équipement/ ou Responsable du dispositif contractuel de grande envergure/Niveau d'expertise très élevé</p>	<p>Nécessité d'une compétence spécialisée. Exigence de connaissances approfondies dans un domaine, une technique ou une spécialité. Formation/diplômes (selon niveau) dans le domaine d'activité d'intervention de l'agent.</p>	<p>Décision de répartition des moyens et organisation des opérations pour atteindre des objectifs généralistes. Responsabilité sur les résultats malgré la délégation de mise en œuvre Suivi de leur mise en œuvre. Contrôle hiérarchique sur la réalisation des objectifs.</p>	<p>Coordination et (ou) réalisation de travaux complexes avec synthèse de plusieurs analyses ou de plusieurs techniques. Obligation de recherche de solutions novatrices.</p>	<p>L'emploi exige la planification, la répartition et la supervision d'autres employés avec préparation et proposition d'actions en matière de ressources humaines pour les moyens affectés.</p>	<p>L'emploi exige de prendre des décisions qui ont des conséquences importantes sur le secteur ou l'unité de travail.</p>	<p>Les enjeux du poste sont d'obtenir des comportements conformes aux objectifs déterminés par la collectivité. Il est nécessaire de convaincre et d'emporter l'adhésion avec mise en œuvre de stratégies de négociation.</p>	<p>Disponibilité forte : participation régulière à des réunions ou actions en soirée ou hors horaires définis par le cycle de travail, changement d'horaire ou de planning, travail sur écran à plus de moitié du temps de travail, risque pénal confirmé, manutention régulière de charges lourdes, port d'EPI lourds pour moitié du temps de travail, métiers de tension (réf. CNFPT : métiers de la santé, du social et métiers en lien avec les systèmes d'information, avec l'entretien des bâtiments (agent d'entretien polyvalent et ouvrier polyvalent de maintenance).</p>	<p>Responsables de services</p>	<p>Responsable technicien de spectacles/Régisseur général Responsable de la sécurité des systèmes d'informations Responsable Secrétariat général et assemblées Direction de services Direction RH Direction conservatoire Direction Médiatèque</p>	<p>200</p>	<p>900</p>
6	<p>Attachés territoriaux Attachés de conservation du patrimoine Ingénieurs Rédacteurs Assistants du patrimoine et des bibliothèques Techniciens</p>	<p>Direction de pôles Direction des Services informatiques Direction du Centre Technique Municipal (CTM)</p>	<p>Exigence de connaissances approfondies dans un domaine, une technique ou une spécialité. Formation/diplômes (selon niveau) dans le domaine d'activité d'intervention de l'agent.</p>	<p>Proposition d'objectifs stratégiques et détermination de la nature et des moyens à mettre en œuvre. Responsabilité sur les résultats malgré la délégation de mise en œuvre.</p>	<p>Elaboration de stratégies et de politiques annuelles. Construction de scénarios alternatifs et (ou) mise en œuvre de processus complexes</p>	<p>L'emploi exige la planification, la répartition et la supervision d'autres employés avec préparation et proposition d'action en matière de ressources humaines pour les moyens affectés. La fonction prend et valide toutes les décisions de gestion des ressources humaines de son service ou de son unité de travail après en avoir référé à la Direction Générale</p>	<p>Les décisions et recommandations attachées à l'emploi peuvent avoir des conséquences sur toute la collectivité. Elles peuvent également impacter à court terme l'image de la collectivité.</p>	<p>Le poste nécessite d'effectuer des présentations pointues, de gérer des situations tendues ou conflictuelles</p>	<p>Disponibilité forte : participation régulière à des réunions ou actions en soirée ou hors horaires définis par le cycle de travail, changement d'horaire ou de planning, travail sur écran à plus de moitié du temps de travail, risque pénal confirmé, manutention régulière de charges lourdes, port d'EPI lourds pour moitié du temps de travail, métiers de tension (réf. CNFPT : métiers de la santé, du social et métiers en lien avec les systèmes d'information, avec l'entretien des bâtiments (agent d'entretien polyvalent et ouvrier polyvalent de maintenance).</p>	<p>Coordonnateur de services</p>	<p>Direction de pôles/services Direction des Services informatiques DRH Direction du Centre Technique Municipal (CTM) Direction des systèmes d'information (DSI) Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)</p>	<p>600</p>	<p>1250</p>

7	Attachés territoriaux Attachés de conservation du patrimoine Conservateurs du patrimoine Ingénieurs	Directeur Général Adjoint des Services/Directeur des Services Techniques (DST) /Direction des finances/ Direction du Musée	Maîtrise de plusieurs domaines d'activités. Expertise globale sur les missions de la collectivité.	Proposition d'objectifs stratégiques et détermination de la nature et des moyens à mettre en œuvre. Responsabilité sur les résultats malgré la délégation de mise en œuvre.	Elaboration de stratégies et de politiques annuelles. Construction de scénarios alternatifs et (ou) mise en œuvre de processus complexes	La fonction prend et valide toutes les décisions de gestion des ressources humaines de son service ou de son unité de travail après en avoir référé à la Direction Générale toutes les décisions de gestion des ressources humaines des services dont il a la charge.	Les décisions et recommandations attachées à l'emploi peuvent avoir des conséquences sur toute la collectivité. Elles peuvent également impacter à court terme l'image de la collectivité.	Le poste nécessite d'effectuer des présentations pointues, de gérer des situations tendues ou conflictuelles	Disponibilité très forte : participation fréquente à des réunions ou actions en soirée ou hors horaires définis par le cycle de travail, changement d'horaire ou de planning, manutention permanente de charges lourdes, risque pénal très fort, port d'EPI lourds à 100% du temps de travail, travail sur écran à plus de moitié du temps de travail	Directeur Général Adjoint des Services/Directeur des Services Techniques (DST) /Direction des finances/ Direction du Musée	1250	2300
8	Attachés	DGS	Maîtrise de plusieurs domaines d'activités. Expertise globale sur les missions de la collectivité.	Proposition d'objectifs stratégiques et détermination de la nature et des moyens à mettre en œuvre. Responsabilité sur les résultats.	Elaboration de stratégies et de politiques annuelles. Construction de scénarios alternatifs et (ou) mise en œuvre de processus complexes	La fonction prend et valide toutes les décisions de gestion des ressources humaines de la collectivité.	Les décisions et recommandations attachées à l'emploi peuvent avoir des conséquences sur toute la collectivité. Elles peuvent également impacter à court terme l'image de la collectivité.	Le poste nécessite d'effectuer des présentations pointues, de gérer des situations tendues ou conflictuelles	Disponibilité très forte : participation fréquente à des réunions ou actions en soirée ou hors horaires définis par le cycle de travail, changement d'horaire ou de planning, manutention permanente de charges lourdes, risque pénal très fort, port d'EPI lourds à 100% du temps de travail, travail sur écran à plus de moitié du temps de travail	Directeur Général des Services	1250	2300